

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2025_1_8

SEANCE DU MERCREDI 26 FEVRIER 2025

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt cinq, le mercredi 26 février à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 9

Date de convocation du : 21 Février 2025

Votants : 14

Présents : Monsieur ARNAL André, Madame COLOMB Yvette, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

**Objet : Cantal Tour Sport
2025**

Pouvoirs :

Madame CLUSE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André
Madame FOUSSAT Françoise a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François
Madame GANE Cécile a donné pouvoir à Monsieur SCIORETO Cyrille
Madame LINARD Danielle a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel
Monsieur ROUX Hervé a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline

Absent(s) : Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur PRIVAT Jean

Excusé(s) : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Madame LINARD Danielle, Monsieur ROUX Hervé

Secrétaire de Séance : Madame Caroline MALHERBES

Ce conseil se tient sans quorum en application de l'Article L2121-17du C.G.C.T. et fait suite à la Séance du 20 Février 2025 annulée pour absence de quorum.

Le Cantal Tour Sport est une manifestation itinérante sportive organisée par le Conseil Départemental du Cantal. Cette manifestation permet de découvrir plusieurs sites du Cantal et de pratiquer gratuitement diverses activités sportives.

Le Cantal Tour Sport lie détente, activités et convivialités. Il contribue, de plus, à l'animation et la dynamisation des zones rurales et touristiques du département.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que celui-ci s'est déroulé sur le territoire de la commune de Jussac en 2022,2023 et 2024 et qu'il est programmé pour le 24 avril 2025.

Monsieur le Maire précise qu'afin d'organiser cet événement, il est nécessaire de signer une convention de partenariat entre le Conseil Départemental du Cantal et la Mairie de Jussac afin de définir les engagements réciproques de chacune des parties.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Conseil Départemental pour la manifestation du Cantal Tour Sport 2025.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.F. Rodier', written over a blue circular stamp.